

12 Sports

Football/CAF/Joueur africain de l'année
Aubameyang, Salah et Aboubakar, les favoris

Pierre-Emerick Aubameyang à la recherche d'un deuxième titre de meilleur joueur africain de l'année.



Mohamed Salah semble être le mieux positionné pour remporter ce trophée.

Serge A. MOUSSADJI

Libreville/Gabon

LA Confédération africaine de football (CAF) a publié, lundi dernier, la liste finale des joueurs pour les titres de "Joueur africain de l'année" et de "Joueur africain de l'année basé en Afrique". Onze joueurs ont été retenus pour le trophée de "Joueur de l'année" et dix pour celui de "Joueur de l'année (basé en Afrique)" à l'issue des votes des membres du Comité technique et de développement de la CAF, du panel des experts de la CAF et des médias indépendants. La liste initiale comportait trente noms pour chacune des deux consultations.

La deuxième et dernière phase impliquera les sélectionneurs ou les directeurs techniques des associations nationales et dix membres du groupe des consultants indépendants des médias et des télévisions. Pour la première fois, les capitaines des sélections nationales (hommes) des associations

nationales participeront au vote décisionnel pour désigner le lauréat des deux catégories. La cérémonie de remise des CAF Awards Aiteo aura lieu le 4 janvier 2018 à Accra, au Ghana.

On retrouve sur la liste publiée dernièrement le nom de Pierre-Emerick Aubameyang, que de nombreux médias se sont empressés de présenter comme le favori de la nouvelle édition. Détenteur de ce titre en 2015 et ayant été le meilleur buteur de la Bundesliga avec 31 buts lors de la saison 2016-17, le Gabonais semble avoir toutes ses chances. Surtout qu'il pourrait bénéficier de l'absence de l'Algérien Riyad Mahrez, qui avait été sacré joueur africain de l'année 2016, à Abuja.

Ce dernier, qui évolue à Leicester, ne figure même pas dans la liste des 30 nominés. Sans doute en raison d'une nouvelle saison bien différente de la dernière. Aubameyang émerge actuellement, avec 19 matchs, toutes compétitions confondues, à 17 buts. Sauf que deux autres joueurs



Sadio Mané (maillot vert) a très peu de chances face à l'Égyptien.

Photo : Mbinah

peuvent lui faire de l'ombre et paraissent mieux armés pour lui disputer le titre final.

Le premier est Mohamed Salah (25 ans). L'Égyptien, qui évolue à Liverpool, brille en ce début d'année sportive. Treize rencontres jouées, dix buts inscrits. C'est son bilan avec le club anglais. De plus, il a, en sélection nationale, des résultats bien meilleurs que ceux

d'Aubameyang. Il a récemment propulsé l'Égypte en phase finale de la Coupe du monde 2018, grâce à un doublé contre le Congo (2-1) et a été finaliste de la Coupe d'Afrique des nations 2017. Salah a été au cœur de ces deux performances avec les Pharaons. Le second footballeur demeure le Camerounais Vincent Aboubakar (25 ans). Aboubakar a débuté l'an-

née sur de belles bases. En 16 matchs avec Porto, toutes compétitions confondues, il a déjà fait trembler les filets à douze reprises. Son deuxième atout demeure son titre de champion de Turquie, obtenu l'année dernière avec Besiktas Istanbul (où il était en prêt) en inscrivant 11 réalisations en championnat.

Le Camerounais pourrait aussi tirer profit de ses performances avec les Lions indomptables. En effet, Vincent Aboubakar s'est adjugé la CAN 2017 et garde en mémoire le but de la victoire réussi en finale.

Joueur africain de l'année :

Bertrand Traoré (Burkina Faso et Olympique Lyonnais)
Denis Onyango (Ouganda et Mamelodi Sundowns)
Karim El Ahmadi (Maroc et Feyenoord)
Kéita Baldé (Sénégal et Monaco)
Mohamed Salah (Égypte et Liverpool)
Naby Kéita (Guinée et RB

Leipzig)
Pierre-Emerick Aubameyang (Gabon et Borussia Dortmund)

Sadio Mané (Sénégal et Liverpool)
Victor Moses (Nigeria et Chelsea)
Vincent Aboubakar (Cameroun et FC Porto)
Yacine Brahimi (Algérie et FC Porto)

Joueur africain de l'année (basé en Afrique) :

Achraf Bencharki (Marocco et Wydad Athletic Club)
Ahmed Fathi (Égypte et Al Ahly)
Ali Maaloul (Tunisie et Al Ahly)
Aristide Bancé (Burkina Faso et El Masry)
Ben Malango (RD Congo et TP Mazembe)
Denis Onyango (Ouganda et Mamelodi Sundowns)
Jeremy Brockie (Nlle Zélande et SuperSport Utd)
Junior Ajayi (Nigeria et Al Ahly)
Mohamed Ounnajem (Maroo et Wydad Athletic Club)
Taha Yassine Khenissi (Tunisie et Espérance).

Droit au but

Bras de fer en perspective...

DEPUIS quelque temps, le Sport vit des moments difficiles dans notre pays. Et nous avons déjà évoqué la situation d'agonie de notre football, qui nous a fait couler des torrents de larmes ces derniers mois. Mais il serait tout de même hasardeux de mettre toutes les disciplines sportives dans le même sac.

Car, il y a, en effet, des disciplines qui nous auront quand même permis de verser des larmes... de joie. C'est le cas des sports individuels, la boxe, le judo et, surtout, le taekwondo. Et c'est d'ailleurs cette discipline sportive qui nous intéresse dans la chronique de cette semaine. Avec Anthony Obame, médaillé d'argent aux Jeux olympiques (JO) de Londres en 2012 et numéro un mondial, il va

sans dire que le taekwondo a rehaussé tout à la fois l'image et le prestige du Gabon. A travers cet athlète de très haut niveau, notre pays impose désormais le respect et la considération dans cette discipline. Il constitue aussi, d'une certaine façon, une référence sur le plan mondial.

Cependant, on note comme un essoufflement depuis qu'une crise sévit au sein de la fédération qui avait, entre-temps, changé de responsable. Et cela fait quatre ans que cela dure...

Pour mettre fin à cette situation déplorable, de nature à ruiner tout le beau capital engrangé depuis quelques années, la Fédération africaine de taekwondo (WTAF) a donc décidé de la mise en place d'un comité de normalisation. Et celui-ci est dirigé, depuis le 26 août

2017, par l'ancien président de la Fédération gabonaise de taekwondo et l'un des grands artisans du décollage du taekwondo chez nous, M. Samuel Nzé.

Mais au moment où celui-ci tentait de remettre le train sur les rails, voilà qu'il reçoit ce qu'on appelle en langage de taekwondo, « un yop tchagui » (coup de pied de côté), asséné par un certain Me Padoue, agissant, semble-t-il, pour le compte du Comité olympique.

En effet, sans se référer au Comité de normalisation, comme le souligne M. Nze dans sa lettre de protestation adressée au Comité olympique, ce dernier a pris la responsabilité d'organiser un tournoi « d'identification des athlètes juniors, rentrant dans le cadre des préparatifs aux Jeux africains de la jeunesse (JAJ) et aux Jeux olym-

piques de la jeunesse (JOJ) ». En clair, il s'agit ici de la mise sur pied d'une équipe nationale junior devant représenter notre pays aux JAJ en juillet 2018 et aux JOJ en août de la même année.

A l'évidence, le Comité olympique, sans doute en toute bonne foi, a voulu anticiper. Malheureusement, son initiative tend à contourner et à affaiblir un Comité de normalisation qui vient tout juste d'entamer son travail. En plus, à ce que nous sachions, il ne revient pas au Comité olympique de monter les équipes nationales, mais d'apporter des financements nécessaires aux fédérations qui, elles, ont la responsabilité de le faire. Parce qu'elles ont justement la gestion des ligues et disposent des compétences et l'expertise pour identifier les athlètes capa-

bles d'intégrer l'équipe nationale, donc de défendre valablement les couleurs de notre pays. A partir de ce moment on ne voit pas comment le Comité de normalisation va engager aux différents jeux une équipe nationale montées par des « inconnus ».

Nous terminons en disant qu'un bras de fer se profile à l'horizon entre le Comité de normalisation et le Comité olympique, surtout si le second continue de vouloir marcher sur les plates-bandes du premier.

Dans tous les cas, nous constatons que les périodes préolympiques sont des moments propices pour faire des bouillons d'oseille. Est-ce l'odeur de ceux-ci qui pousse certains à s'agiter ?